DEMANDE DE PERMISSION DE VOIRIE 2024
OU D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR CHANTIERS
DE CONSTRUCTION D'IMMEUBLES COLLECTIFS NEUFS
ET DE REHABILITATION D'IMMEUBLES COLLECTIFS EXISTANTS

Le demandeur Entreprise ☐ Maître d'œuvre ou conducteur d'opération ☐

Dénomination de l'entreprise.....

N° de SIRET : ..... Représentée par : .....

Adresse : .....

.....

Téléphone : ..... courriel : .....

Localisation du site concerné par la demande

Adresse : .....

Objet de la demande

☐ Dépôt d'une benne à gravats ou de matériaux.....23,10 € / jour ou 104,00 € / semaine

☐ Palissade de chantier .....8,10 € / mètre linéaire/ semaine

☐ Installation d'une base de vie de chantier .....12,30 € / m² / par niveau / par mois (tout mois commencé est dû)

☐ Emprise du domaine public par dalle béton accès chantier ..... 1,20 € /mètre carré / semaine

☐ Emprise du domaine public par l'installation de plot béton
pour dévoiement provisoire des réseaux ..... 2,90 € / plot / semaine

☐ Emprise du domaine public par l'installation de coffret d'alimentations diverses .....2,30 € / coffret / semaine

☐ Emprise du domaine public pour la sécurisation de l'accès chantier :
suppression de stationnement hors forfait
(1 place de stationnement = 5 mètres linéaires maxi.) ..... 27,50 €/ place de stationnement / semaine

☐ Emprise du chantier sur le domaine public incluant tous les éléments nécessaires
hors base vie : palissade, plot béton, coffret d'alimentation, dalle béton,
suppression de stationnement nécessaire à l'installation dans la limite de 10 mètres linéaires :

- Forfait pour une superficie ≤ 100 m² .....577,50 € / mois
- Forfait pour une superficie > 100 m² ≤ 200 m²* .....866,30 € / mois

**En cas d'une emprise du chantier sur le domaine public d'une superficie supérieur à 200 m², la tarification fera l'objet d'addition de forfaits. (ex : 300 m² = 866,30 € + 577,50 € soit 1443,80 € / mois)*

Période concernée

La présente demande est formulée pour la période du au

Les prix seront appliqués selon les tarifs en vigueur à la période concernée par la demande